

“Quoi ! pour obéir aux sommations de la franc-maçonnerie internationale, quelques hommes ont bouleversé l'organisation du culte catholique dans ce pays ; personne ne le demandait ; l'opinion, celle même des incroyants était hostile à cette folle entreprise ! Dans le Parlement, la moitié des députés n'en voulait pas. M. Briand le sait, il le dit, il reconnaît que c'était une œuvre difficile, dangereuse, qui pouvait, qui devait, en troublant toutes les habitudes, en blessant toutes les consciences, agiter profondément la nation, il sent, il avoue presque, qu'en voulant donner à la religion catholique, sans l'assentiment du pape, un statut nouveau, on allait se heurter à l'impossible, et il dit : “ Nous n'avions plus d'ambassade auprès du Vatican et, par conséquent, il nous était impossible de négocier une dénonciation du Concordat.” Par conséquent ! il faut répéter ce mot d'une superbe inconscience. Ainsi volontairement, brutalement, à la faveur d'un “mensonge historique,” on a tourné le dos au pape, claqué derrière soi toutes les portes par où on aurait encore pu l'aborder, verrouillé toutes les issues par lesquelles on aurait pu s'échapper de l'impasse où, traîtreusement, les ennemis de l'Eglise avaient poussé la France, et après cela, c'est le Pape qui est responsable du conflit ! c'est nous qui, parce que nous ne voulons pas être catholiques sans le pape, n'avons pas le “souci de la religion !”

Quoiqu'il en soit, voici venir la date du 11 décembre. Toutes les églises et autres propriétés du culte vont être mises sous séquestre. Le ministre a décidé qu'on les laisserait ouvertes pendant un an, et que durant ce temps les associations cultuelles qui se formeraient pourraient réclamer ces églises. D'autre part, les évêques organisent des *deniers du culte* et des associations mutuelles pour venir en aide au clergé. Telle, par exemple, l'association diocésaine de la Gironde (du cardinal Lecot), autour de laquelle on a fait du bruit, parce que M. Briand a voulu en faire une vraie *cultuelle*, ce qui n'est pas.

Ces jours derniers, on nous disait que les évêchés et les séminaires, les premiers, allaient être tout de suite *désaffectés*. Saint-Sulpice deviendrait un ministère, Issy peut-être une caserne et M. Viviani s'installerait à la place du cher et vénéré cardinal Richard, rue de Grenelle ! Hélas !

D'après les opinions de quelques juristes pourtant, il semble qu'il y aura sursis.

En tout cas, la France est bien malade. Nous en pouvons pleurer ; mais il faudrait se boucher les yeux pour ne point le voir.

* * *

Et pendant qu'on affiche les captieuses objurgations de M. Briand, qui voudrait amener les catholiques à se laisser égorger encore plus patiemment, pendant qu'on applaudit aux blasphèmes de l'éloquent Viviani, qui prétend avoir éteint, d'un geste magnifique, les lumières du ciel, pendant qu'on vote au Sénat les hon-